

**PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. May be fatal if swallowed.** Never handle material with bare hands. Use rubber gloves; do not use leather or cloth gloves. Avoid spilling on skin or clothing. Do not breathe dust. When treating, auguring or handling treated seed, work in a well-ventilated area, and wear a respirator, goggles, and gloves. When handling or applying, wear respirator, goggles and clothing that completely covers arms and legs to minimize exposure. Change contaminated clothing daily and wash thoroughly before re-use. Wash hands, face and arms thoroughly after handling this product and before drinking, and eating or smoking. Shower after use or at the end of work day. If an accident occurs, remove contaminated clothing and wash skin thoroughly with soap and water. Wash clothing and gloves before reuse. Always work out of the wind during mixing and loading operations. Keep unprotected persons out of operating area or vicinity where there may be drift. Do not contaminate food or feed. Do not contaminate any body of water. Treated seed should be coloured and labelled, "POISONOUS TO MAN AND ANIMALS. THIS SEED HAS BEEN TREATED WITH DIAZINON, CAPTAN AND THIOPHANATE-METHYL FOR CONTROL OF INSECTS AND SEED-BORNE DISEASES. DO NOT USE FOR FOOD OR FEED PURPOSES".

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., contact 1-866-375-4648 or [www.cropro.org](http://www.cropro.org).

**FIRST AID:** In case of poisoning, call a physician or contact a poison control centre **IMMEDIATELY**. **If on skin**, remove contaminated clothing and wash skin thoroughly with soap and water. **If in eyes**, flush with water for 5-10 minutes and obtain medical attention. **If swallowed**, give the patient one to two glasses of water and cause vomiting by giving one dose of syrup of ipecac. If the patient does not vomit within 20 minutes, give a second dose. If syrup of ipecac is not available, give the patient one to two glasses of water and cause vomiting by inserting a finger down the throat. Repeat with water until vomit fluid is clear. The patient should be lying down with the head below the level of the feet. **DO NOT TRY TO CAUSE VOMITING IF THE PATIENT IS UNCONSCIOUS OR IN A CONVULSIVE STATE.** Take container, label, and product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Diazinon may cause cholinesterase inhibition. If poisoning occurs, get prompt medical aid. Atropine is antidotal.

**EMERGENCY TELEPHONE NUMBER:** All hours, (613) 787-5620 **ONLY** for health and environmental information.

**DISPOSAL:** 1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. 2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. 3. Make the empty container unsuitable for further use. 4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. 5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:** This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use a control product under unsafe conditions.

**DIRECTIONS FOR USE: RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:** For resistance management, please note that DCT contains both a Group 1B<sup>1</sup> insecticide, and Group M<sup>2</sup> and Group 1 fungicides. Any insect or fungal population may contain individuals naturally resistant to DCT and other Group 1B<sup>1</sup> insecticides or Group M<sup>2</sup> and Group 1 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these insecticide/fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed. **To delay insecticide/fungicide resistance:** Where possible, rotate the use of DCT or other Group M<sup>2</sup> and Group 1 fungicides with different groups that control the same pathogens. Use tank mixtures with fungicides from a different group when such use is permitted. Fungicides use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers cultural, biological and other chemical control practices. Monitor treated fungal populations for resistance development. If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different target site of action, if available. Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens. For further information and to report suspected resistance, contact Norac Concepts at 519-821-3633 or at [www.noracconcepts.com](http://www.noracconcepts.com).

**Dry Common Beans (*Phaseolus vulgaris*):**

**For Slurry Machines:** Use 520 g seed treatment per litre of water and apply 1 L of slurry per 100 kg of seed. For other types of slurry application, adjust to maintain 130 g of seed treatment per 25 kg of seed.

**For Hand Mixing:** For each 25 kg of seed use 130 g in 350 mL of water. Mix well to keep powder suspended in water, pour over the seed and mix with a paddle or shovel until evenly coated. Do not use bare hands for mixing. Dry the seed before seeding or bagging.

**NOTE:** For best results, seed should be planted within a week after treating. Do not store treated seed more than 1 month before planting. **This product will not control anthracnose if seed is severely infected.**

**Sweet Corn: As a Seed Box Treatment:** Apply 125 g of DCT Dual Purpose Seed Treatment to 25 kg of seed. When starting with an empty planter, place enough treated seed in the planter box to cover the bottom. Treat this seed in a separate container that later can be destroyed. Add the remaining seed to the planter box and treat by thoroughly stirring with a paddle or lath so that the seed is coated with the seed treatment.

**NOTICE TO BUYER:** Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.



**DUAL PURPOSE SEED TREATMENT POWDER**

**POUDRE À DOUBLE USAGE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES**

Diazinon for control of root maggots, Captan for control of seedling blight and root rot and Thiophanate-methyl for control of seed-borne anthracnose of dry common beans and for the control of seed-borne *Penicillium oxalicum*, *Penicillium* spp. of sweet corn

Du diazinon contre les larves des racines, du captane pour la lutte contre la brûlure des plantules et le pourridié, et du thiophanate-méthyl contre l'antracnose du haricot sec transmise par les semences et contre les *Penicillium* spp., dont *Penicillium oxalicum*, sur le maïs sucré

**READ THE LABEL BEFORE USING**

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

GROUP	1B <sup>1</sup>	INSECTICIDE
GROUP	M <sup>2</sup> 1	FUNGICIDES

**CAUTION**

Exposure to captan may produce long-term health effects.

To minimize exposure follow directions outlined on this label.

Warning, contains the allergen (soy).

**GUARANTEE**

Diazinon.....	6%
Captan.....	18%
Thiophanate-methyl.....	14%

REGISTRATION NO. 14986  
PEST CONTROL PRODUCTS ACT  
COMMERCIAL

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

GROUPE	1B <sup>1</sup>	INSECTICIDE
GROUPE	M <sup>2</sup> 1	FONGICIDES

**ATTENTION :**

L'exposition prolongée au captane peut avoir des effets sur la santé. Pour minimiser l'exposition, suivre le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette.

Avertissement, contient l'allergène (soya)

**GUARANTEE**

Diazinon.....	6%
Captane.....	18%
Thiophanate-méthyl.....	14%

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 14986  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**COMMERCIAL**



NET CONTENTS  
CONTENU NET **10 kg**



**NORAC CONCEPTS INC.**  
P.O. Box 31097, Guelph, ON N1H 8K1  
519-821-3633  
[www.noracconcepts.com](http://www.noracconcepts.com)

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut être mortel en cas d'ingestion. Ne jamais manipuler le produit à main nue. Porter des gants en caoutchouc; ne pas porter des gants en cuir ni en étoffe. Éviter de renverser le produit sur la peau et les vêtements. Ne pas inhaler la poudre. Lors du traitement, du transport et de la manipulation des semences traitées, travailler dans un endroit bien aéré et porter un masque respiratoire, des lunettes à coques et des gants. Lors de la manipulation et de l'application, porter un masque respiratoire, des lunettes à coques et des vêtements qui recouvrent les bras et les jambes, afin de minimiser l'exposition. Changer les vêtements souillés tous les jours et bien les laver avant de les porter de nouveau. Bien se laver les mains, le visage et les bras après la manipulation du produit et avant de boire, de manger ou de fumer. Prendre une douche après l'emploi ou à la fin de la journée de travail. En cas d'accident, enlever les vêtements souillés et bien se laver la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements et les gants avant de les porter de nouveau. Toujours travailler à l'abri du vent pendant le mélange et le chargement. Tenir les personnes non protégées loin de la zone d'opération ou des endroits où il y a possibilité de dérive. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine et animale. Ne pas contaminer les étendues d'eau. Colorer les semences traitées et les étiqueter comme suit : "TOXIQUE POUR L'HOMME ET LES ANIMAUX. CES SEMENCES ONT ÉTÉ TRAITÉES AU DIAZINON, AU CAPTANE ET AU THIOPHANATE-MÉTHYLE POUR LA LUTTE CONTRE LES INSECTES ET LES MALADIES TRANSMISES PAR LES SEMENCES. NE PAS UTILISER POUR L'ALIMENTATION DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE NI ANIMALE."

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org](http://www.cropro.org).

**PREMIERS SOINS :** En cas d'empoisonnement, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou contacter un centre antipoison. **En cas de contact avec la peau :** enlever les vêtements souillés et bien laver la peau avec de l'eau et du savon. **En cas de contact avec les yeux :** rincer à grande eau pendant de 5 à 10 minutes et obtenir des soins médicaux. **En cas d'ingestion :** donner à la victime un ou deux verres d'eau, et la faire vomir en lui donnant une dose de sirop d'ipecac. Si la victime ne vomit pas dans les 20 minutes, lui donner une deuxième dose. En l'absence de sirop d'ipecac, donner à la victime un ou deux verres d'eau, et la faire vomir en lui insérant un doigt dans la gorge. Répéter jusqu'à ce que le vomissement soit clair. Allonger la victime la tête sous le niveau des pieds. **NE PAS ESSAYER DE FAIRE VOMIR LA VICTIME SI ELLE EST SANS CONNAISSANCE OU DANS UN ÉTAT CONVULSIF.** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Le diazinon peut causer l'inhibition de la cholinestérase. En cas d'empoisonnement, obtenir immédiatement des soins médicaux. L'atropine en est un antidote.

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :** À toute heure, (613) 787-5620 **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

**ÉLIMINATION :** 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures à la bouillie de pulvérisation dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**MODE D'EMPLOI : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :** Pour la gestion de la résistance, veuillez prendre note que le DCT contient un insecticide de Groupe 1B<sup>1</sup>, et des fongicides du Groupe M<sup>2</sup> et du Groupe 1. Toute population d'insectes ou de pathogènes peut comprendre des individus naturellement résistants au DCT et aux autres insecticides/fongicides du Groupe 1B<sup>1</sup>, du Groupe M<sup>2</sup> et du Groupe 1. Avec le temps, il peut se produire une perte graduelle ou totale d'efficacité lorsque ces insecticides/fongicides sont utilisés constamment dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. **Pour retarder la résistance insecticide/fongicide :** Dans la mesure du possible, alterner le DCT ou les fongicides du même Groupe 1 et Groupe M<sup>2</sup> avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisation antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Surveiller les populations d'insectes et de pathogènes pour déceler le développement de la résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible. Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée. Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Norac Concepts au 519-821-3633 ou au [www.noracconcepts.com](http://www.noracconcepts.com).

**Haricot secs (*Phaseolus vulgaris*) : Appareils de traitement par empâtage :** Utiliser 520 g de poudre par litre d'eau, et appliquer 1 L de pâte pour 100 kg de semences. Autrement, régler la dose de façon à employer 130 g de poudre pour 25 kg de semences. **Mélange à la main :** Pour chaque portion de 25 kg de semences, utiliser 130 g de poudre dans 350 mL d'eau. Bien mélanger pour que la poudre reste en suspension dans l'eau. Verser sur les semences et mélanger avec une spatule ou une pelle jusqu'à ce que les semences soient uniformément enrobées. Ne pas mélanger à main nue. Laisser sécher les graines avant de les semer ou de les ensacher.

**REMARQUE :** Pour obtenir les meilleurs résultats, semer les graines dans la semaine qui suit le traitement. Ne pas entreposer les semences traitées pendant plus de 1 mois avant de les semer. **Ce produit ne luttera pas contre l'antracnose si les semences sont gravement infectées.**

**Maïs sucré : Traitement dans la trémie du semoir :** Employer 125 g de poudre à double emploi pour le traitement des semences DCT pour 25 kg de semences. Dans la trémie vide, mettre assez de semences traitées pour en couvrir le fond. Traiter ces semences dans un récipient distinct qu'on pourra ensuite détruire. Mettre le reste des semences dans la trémie et les traiter en les remuant avec une palette ou une latte de façon à les couvrir de poudre.

**AVIS À L'ACHETEUR :** La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.